



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

AVIS DE LA VOIE MARITIME NO. 14 – 2019

**Sortie sécuritaire d'une écluse**

Les navigateurs sont avisés qu'aucun navire ne doit quitter l'écluse avant que l'extrémité soit complètement ouverte **et** d'avoir reçu l'instruction de l'opérateur de l'écluse. Les navires qui sont éclusés sans amarres ni AML ne reçoivent pas d'indication que les câbles sont largués ou d'indication de détachement. Il est donc essentiel qu'ils attendent les instructions de l'opérateur.

Le 07 août 2019